



*Conseil Consultatif Lyonnais COVID

Lyon, le 10 avril 2021

Avis du Conseil Consultatif Lyonnais COVID Séance du 10 avril 2021

Préambule

Le Conseil Consultatif Covid s'est réuni ce samedi 10 avril 2021 de 9h à 12h30. Etant donné le contexte sanitaire, cette réunion n'a pas pu se faire en présentiel et a été organisée en visio- via le logiciel Zoom.

Cette réunion est la quatrième réunion du Conseil.

Etaient présent.es : 6 habitant.es et 18 représentant.es d'acteurs locaux

Le Conseil Consultatif Covid a été saisi de deux sujets en particulier : le réveil de la ville après une année au ralenti et l'évolution des modes de vie et de consommation induits par cette année contrainte par la situation sanitaire.

Le document présent constitue l'avis du Conseil Consultatif Covid, résultat de cette réunion.

Séquence 1 : Le réveil de la ville

Les confinements, couvre-feux et autres mesures sanitaires ont des conséquences sur les rythmes de la ville depuis plus d'une année. Cette situation a également modifié la perception de l'environnement et des « nuisances », ainsi que les rapports à l'autre. Avec un réveil social et culturel attendu/à venir, les conflits d'usages et de voisinage vont réapparaître et risquent d'être exacerbés.

Comment réapprendre à vivre ensemble ? Qu'est-ce que cela va demander à chacun.e ? Quelle place pourrait prendre la Ville et quel.s rôle.s peut-elle jouer pour faciliter ces reprises ?

Avis du Conseil sur la séquence 1

Le Conseil, en petits groupes, a été invité à échanger autour de la question suivante : « **Lorsque les conditions sanitaires permettront un redémarrage de la vie commerciale, sur les espaces publics en particulier, quel est votre ressenti et vos possibles craintes sur cette reprise du vivre-ensemble ?** »

Voici les éléments qui sont ressortis de ces premiers échanges :

- Joie avec la réouverture. Comment partager l'espace dans l'euphorie ?
- Déconfiner ne veut pas dire relâchement : il faut continuer à faire attention (même vacciné) et conserver les gestes barrières.
- Les choses vont reprendre progressivement, c'est vécu comme une libération. Mais il faudra accompagner les peurs à retourner sur l'espace public et les personnes les plus fragiles.

- Crainte que l'isolement persiste pour certaines personnes isolées. Espoir de sortir du confinement avec un mieux vivre-ensemble
- Nécessité de redémarrer doucement, communiquer sur les gestes devenus communs (et pas seulement les gestes barrières) et sur le fait qu'être dehors est la meilleure option
- Incohérence entre les lieux ouverts et fermés. Quand on sortira de cette vague, il y a un risque de défiance entre les gens (masqués/non masqués, vaccinés/non vaccinés). Le réveil commercial de la ville est attendu mais pas comme il était avant, avec une ville plus apaisée et agréable

Dans un second temps, les groupes étaient invités à formuler des pistes d'actions autour de la problématique : « **A la sortie du confinement, quelles actions individuelles, collectives et portées par la Ville de Lyon, expérimenter pour faciliter et encourager la reprise d'un vivre ensemble sur l'espace public, notamment en cas de reprise accrue de l'animation sur l'espace public ?** »

Tous les acteurs doivent être mobilisés – Ville, associations, institutions, entreprises, employeurs et citoyen.ne.s- pour ce réveil de la ville.

Voici les pistes d'actions proposées par le Conseil :

- Maintenir les jauges dans les commerces. Une réouverture progressive des espaces est-elle possible ?
- Manques de communication sur la vaccination, notamment dans les transports en commun
- Craintes sur la répression par la police et un manque de police de proximité. Nécessité de sensibiliser les policiers à la médiation
- Repenser la place de la consommation dans la ville. Tout ne doit pas se tourner autour de la consommation commerciale, il faut également de la place pour la culture et les jeunes.
- Faire vivre la ville en-dehors de l'ouverture des magasins, en créant des lieux et moments de convivialité.
- Piétonniser le centre-ville et les centres de quartier. Développer la place aux piétons et autres mobilités douces, créer des petits espaces agréables et végétalisés. Sécuriser les piétons
- Développer les festivités dans l'espace public, culturelle et sportive, avec une vigilance particulière à l'enfance et les familles (mais pour tous les publics). Les festivités sont une forme de formation pour réapprendre les gestes et les liens entre nous, pourquoi pas avec l'aide de facilitateurs.
- La ville doit soutenir les associations pour leur permettre de mener des actions

Le détail de ces contributions est disponible en annexes.

Séquence 2 : Les modes de consommation

Le contexte nous interroge sur les évolutions de nos modes de vie induites par la situation de confinement lors de la crise du coronavirus. La question majeure qui se pose consiste à se demander si ces évolutions vont perdurer, débouchant sur une modification durable de nos pratiques de consommation. La crise n'est-elle finalement qu'un révélateur et accélérateur de processus déjà engagés ? A plus long terme, ces changements de pratiques sont-ils amenés à perdurer ?

Avis du Conseil sur la séquence 2

En petits groupes, le Conseil a pu échanger autour de l'enjeu des modes de consommation : « **En quoi la situation sanitaire a pu modifier vos habitudes de consommation ? Ces changements, subis ou provoqués, sont-ils d'après vous amenés à modifier nos pratiques sur le long terme ?** »

Les groupes pouvaient échanger sur les évolutions qu'ils ont remarqué en essayant de les catégoriser entre « à conserver / amplifier » ou « à réduire / minimiser / éviter ».

Voici les éléments qui sont ressortis lors de la restitution collective :

-Le numérique s'est énormément développé, dans toutes les pratiques de la vie quotidienne (travail, consommation, loisirs...).

-Les propositions suivantes nécessitent une politique coordonnée entre les collectivités, les acteurs locaux, les entreprises, les associations, les organisations syndicales etc.

Modes de travailler

- Développement du télétravail : il y a des avantages et des inconvénients. Pour le plus long terme, le mixe télétravail et présentiel peut être envisagé (moins de déplacements, plus d'accès à tous les publics) mais les conditions ne sont pas toujours réunies pour un télétravail de qualité et cela crée des manques de relations
- Avec le télétravail, il y a eu beaucoup de reconsidérations sur le logement et donc des impacts sur l'immobilier. Les collectivités peuvent être moteurs sur ce sujet.
- Néanmoins, il faut penser à la fracture numérique : il faut penser à toutes les catégories de citoyens – avec de la formation et du matériel (équipements, connectivité) grâce au financement

Modes de consommer

- Les achats par internet se sont fortement développés et comportent des points positifs
- Il y a une prise de conscience sur les circuits courts et le mieux consommer. Cette tendance peut continuer sur le long terme mais si on garantit l'accès à tous. Les collectivités peuvent être moteurs sur ce sujet.
- Le travail chez soi peut conduire à moins bien manger, avec moins de sport possible
- Développement de la seconde main pendant la situation sanitaire, à faire perdurer
- Consommation en ligne à minimiser ou à orienter pour soutenir les circuits courts
- Consommer plus proche, plus local avec la possibilité d'être livrés / click'n collect
- Renforcer la consommation associative (non monétaire). Les collectivités peuvent être moteur sur ce sujet en aidant les associations.
- Maintenir les aides et l'accompagnement aux étudiants
- Aide aux précaires. Les collectivités peuvent être moteurs sur ce sujet.

Modes de loisirs

- Il y a eu un maintien du lien grâce aux bibliothèques, notamment pour les étudiants
- Culture en ligne : c'était intéressant pendant la crise sanitaire et cela a permis une forme de démocratisation. Mais pas forcément à poursuivre en ligne
- La situation a permis la redécouverte des voyages locaux, l'utilisation de l'avion a largement diminué pour les « petits » trajets, à conserver
- Les déplacements à vélo se sont développés, à amplifier en lien avec l'industrie locale (St Etienne en particulier)

A la sortie du confinement, quelles actions individuelles, collectives et portées par la Ville de Lyon, expérimenter pour faciliter et encourager la reprise d'un vivre ensemble sur l'espace public, notamment en cas de reprise accrue de l'animation sur l'espace public ?

Une action à expérimenter	Repenser la place de la consommation dans la ville	Piétonisation du centre-ville et des centres de quartier	Festivités culturelles / sportives dans l'espace public, pour tous les publics avec une attention à l'enfance	Formation aux policiers, trop dans la verbalisation	Penser à des horaires d'ouverture
Quelle est l'intention ?	Que le retour à la vie normale ne soit pas uniquement le retour à la consommation "commerciale" : plus de place à la culture, à la jeunesse...	Se réapproprié en sécurité, se balader tranquillement et de façon agréable	Convivialité, vivre-ensemble : former tout le monde au "revivre-ensemble"	Sur la présence policière, après un an de situation, crainte d'une trop grande répression ou présence policière exacerbe la tension	Ne pas répéter les mêmes erreurs avec un effort collectif et commun
En quoi consisterait-elle ?	Imaginer une place pour autre chose que les "magasins" ; faire vivre la ville en dehors de l'ouverture des magasins	Multiplier les petits espaces agréables de proximité et les petits espaces verts (arbres fruitiers...) / triporteurs de marchandises, cyclo-pousse électrique, créer des trames qui relient les espaces de verdure, protéger le piéton avec des espaces dédiés aux piétons	Qui intervient ? Les acteurs culturels, les milieux associatifs, des médiateurs in situ Former du personnel pour aider la population à revivre / reprendre sur la vie d'avant	Delta entre règles posées et le respect de ces règles. Manque de police de proximité pour aider à l'auto-discipline.	Faut-il ou non maintenir un système de jauge ? Faut-il rouvrir progressivement les différents espaces ? Difficile sur les espaces publics hormis les fermer complètement
Quelles premières modalités pour sa mise en œuvre ?		S'appuyer sur les associations (notamment associations de végétalisation) et les conseils de quartier Prendre exemple sur la place Mazargan Sous la responsabilité de la collectivité	Médiateurs d'espaces publics in situ, sur les questions de cohabitation, d'hygiène, etc. Travail en amont pour re-vivre ensemble, faire participer des personnes isolées, conserver les précautions sanitaires Dans des lieux où beaucoup de monde se retrouve (parc de la tête d'or) mais pas uniquement (redécouvrir des lieux)		L'année dernière, lors de la rouverture des cinémas, cela s'est bien passé (jauge)